

# Livret de compétences informatisé

*Le logiciel libre « Livret de compétences informatisé » a été présenté aux « Journées du livre de Picardie », en mars 2005, par Roland Arnott et Denis Vadebout respectivement directeurs des SEGPA du Collège Béranger de Péronne et du Collège Millevoeye à Abbeville, département de la Somme.*

*Le présent document est une retranscription de la conférence.*

**Denis Vadebout** : Nous avons participé à la mise en place du « Livret de compétences informatisé » pour les SEGPA dont nous allons vous présenter un rappel du contexte historique et les fonctionnalités.

**Roland Arnott** : L'histoire du livret de compétences a un rapport direct avec les textes officiels de l'Education Nationale. Il s'adresse aux élèves en grandes difficultés scolaires accueillis dans les établissements d'enseignements adaptés (SEGPA et EREA)<sup>1</sup>.

En 1989, l'enseignement adapté a connu un virage avec les lois d'orientations pédagogiques, elles précisait que les élèves devaient essayer d'atteindre au minimum le niveau V (BEP – CAP). Plusieurs circulaires sont venues les compléter. Celle de 1996 introduit le livret de compétences et le définit comme un outil d'évaluation informatif permettant à l'élève de mesurer ses progrès et à l'équipe enseignante d'adapter sa progression pédagogique. La circulaire de 98 rappelle l'utilisation du livret en tant que support d'information facilitant le suivi des élèves et leur intégration dans les autres lieux de formation.<sup>2</sup>

La volonté académique de développer le livret de compétences s'est réellement affirmée en 1999, cela a donc pris un certain temps. Les enseignants, au travers d'un dispositif académique, ont largement participé à son élaboration. Le contenu s'appuyait sur la volonté rectorale stipulant les impératifs d'une utilisation pratique et fonctionnelle. Les travaux ont abouti en 2001 dans la Somme à un document papier, particulièrement important et vécu comme assez lourd.

Ce cheminement a été repris au niveau informatique. Un groupe s'est penché sur un cahier des charges, l'a présenté à la section informatique du rectorat qui l'a installé sur le serveur académique.

L'esprit du livret demeure : outil d'évaluation pour l'élève mais surtout outil de suivi et de dialogue, il doit montrer ce que l'élève sait faire et non pas de ce qu'il n'est pas capable de faire. La traduction informatique du livret a été réalisée par l'Epplug (Association de promotion du logiciel libre en Picardie).

**Denis Vadebout** : Outil spécifique, l'enjeu était surtout de rendre le livret fonctionnel. L'académie d'Amiens avait livré un livret de compétence « clef en main ». Il a terminé sa vie dans le placard des SEGPA : n'étant pas adapté, personne ne l'utilisait.

Le deuxième livret de compétence présente les avantages d'être ouvert (donc modifiable et adaptable) et construit en interaction avec les équipes.

Ainsi, le travail autour des compétences, issues du référentiel CAP et adaptées au SEGPA, vient surtout de l'Oise dont les professeurs avaient déjà expérimenté la définition des compétences et disposaient d'un regard critique pour bâtir ce livret.

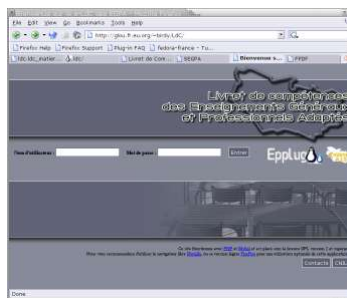
<sup>1</sup> SEGPA : Sections d'Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés

EREA : Etablissements Régionaux d'Enseignement Adaptés

<sup>2</sup> Les SEGPA et EREA ont pour objectif d'amener les élèves en position favorable pour obtenir le niveau V donc de les envoyer dans des structures de qualifications : les lycées professionnels, centres de formation pour apprentis ou EREA qui intègrent également des sections lycées professionnels.

L'outil devait permettre le suivi individuel des élèves, à chaque enseignant d'adapter sa pédagogie par une identification, une connaissance plus fine des acquis et difficultés des élèves, et développer la communication (entre enseignants, les différents établissements que va fréquenter l'élève, sa famille) et faciliter le suivi du cursus de l'élève.

On devait donc construire un outil ouvert, en interaction entre les besoins affirmés par chacun et la technique. Côté technique, on a eu la chance de rencontrer l'Epplug et le logiciel libre, à qui le cahier des charges a été transmis et avec qui nous avons travaillé en pleine collaboration. Lorsqu'un problème se présentait, on leur signalait « là, cela ne va pas, il faudrait que cela soit comme cela », les critiques des équipes étaient remontées et transmises pour finalement aboutir à un livret qui fonctionne.



Alors pourquoi les logiciels libres ? Selon les principes du logiciel libre, chacun peut :

- en étudier le fonctionnement pour l'adapter à ses propres besoins : c'est ce qui a été fait là puisque l'on a répondu aux besoins des équipes ;
- le modifier pour en faire profiter la communauté : en tant que non informaticien, nous ne pouvons pas modifier le code, mais à chaque fois que l'on appelait une modification, nous pouvions trouver une réponse, puisque le code est libre ;
- le copier, le diffuser : le livret de compétences est accessible à tout le monde sur l'Internet. D'autres académies souhaitent déjà se l'approprier (le livret de compétences est un document institutionnel mais il n'existe pas au niveau national, sa construction appartient à chaque académie). La Somme et l'Académie d'Amiens sont pilotes et aujourd'hui, on constate que nous sommes les seuls à avancer un produit aussi performant.

Dans les principes du logiciel libre, nous avons retrouvé la philosophie qui présidait à la construction du livret de compétences, l'échange et la co-construction. Ce n'est pas un produit livré clef en main où l'élève ou l'enseignant doivent se plier à ce que le programme ou le programmeur ont défini : là, on dispose d'un produit que nous pouvons faire évoluer et améliorer, par exemple, avec la fonction impression.

Nous allons vous montrer ce que cela donne, que vous puissiez voir où nous sommes arrivés.

**Roland Arnott** : Le livret est un outil de promotion qui intéresse un ensemble composé de l'élève, de sa famille et de l'institution scolaire. Les élèves, premiers concernés, doivent pouvoir visualiser leurs progrès et identifier les endroits à améliorer. On se rapproche d'un programme individualisé, d'une pédagogie différenciée.

Dans la version informatique, plusieurs niveaux existent. Le niveau « grand administrateur » est géré par l'Epplug, le niveau administrateur, celui de l'établissement<sup>3</sup> et le niveau professeur. L'élève, sous réserve de disposer d'un accès Internet, consulte avec son code et son nom d'utilisateur, de n'importe où, son livret de compétences.

Dans la collaboration avec les gens du libre, il y a en même temps une manière d'accueillir, de comprendre les gens. On a trouvé des gens particulièrement compétents dans leur domaine informatique et qui, en même temps, acceptent les demandes de simples utilisateurs, de béotiens, tel que moi, « je voudrais,

<sup>3</sup> Dont les fonctions sont gérées par le directeur de la SEGPA qui intègre son établissement, précise les professeurs, les matières, les élèves.

lorsque j'appuie sur un bouton, avoir ça », le reste n'est pas mon problème. C'est aussi en cela que le travail a été intéressant. Les élèves peuvent également faire remonter leurs besoins et ils se situent au même niveau que nous, ils veulent appuyer sur un bouton pour obtenir un résultat.

**Denis Vadebout** : Au niveau national les élèves sont gérés par le logiciel GEP. Le livret informatisé récupère les données de GEP, il n'est pas nécessaire de ressaisir toutes les données des élèves.

**Roland Arnott** : L'élève accède à son livret où il retrouve toutes ses matières générales ou professionnelles. Chaque matière est décomposée en capacité, déclinée en compétences et compétences spécifiques. Par exemple, en Français, pour évaluer la capacité à « Communiquer oralement », il faut mobiliser plusieurs compétences, dont « Mobiliser son attention », elle même divisée en deux compétences spécifiques « Ecouter et fixer son attention » et « Organiser logiquement son propos ». Ce sont ces compétences spécifiques que le professeur valide. Si la compétence a été vue, il bleuit la case, pour être totalement validée, la compétence devra être cochée deux fois.

Livret de Compétences			
MENU Utilisateur: spago, Chef d'établissement Samedi 17 juillet 2004			
FICHE - EVALUATION BILAN du CFG FRANÇAIS			
Nom: toto		Prénom: toto	
Date de naissance: 13-05-1995			
Classe: 6ème 1			
CAPACITES		COMPETENCES	
			NOTATION sur nombre
A	Oral	Communiquer	Mobiliser son attention Prendre en compte la situation de communication avec ses collègues
			0
0	Oral	Technique	Utiliser les moyens de l'expression orale (voix, gestes, regards, attitudes, etc.)
			0.5

**Denis Vadebout** : Le processus de validation est un exemple du travail collaboratif, de la possibilité de dépasser, d'améliorer ensemble l'outil initialement proposé, de le repenser dans le temps, avec l'expérience des usages. La philosophie du livret de compétences est de ne faire apparaître que le positif de l'élève, la compétence validée. Notre proposition « l'élève a une compétence ou il ne l'a pas » est apparue insuffisante à des collègues qui souhaitent pouvoir signaler la compétence vue mais pas forcément validée. Certains enseignants souhaitent encore faire évoluer le processus de validation.

**Roland Arnott** : Oui, cependant il faut bien se mettre d'accord sur une norme, même si elle est toujours discutable.

Un autre apport de la version informatique est le suivi dans le temps de l'élève. Le livret commence en 6ème jusqu'à la troisième où l'élève doit obtenir le certificat de formation générale. Dès la 6<sup>ème</sup>, et par la procédure dite de « transcodage », l'élève visualise les compétences acquises et transformées en points en vue de l'obtention de ce certificat. L'élève voit l'ensemble de sa progression, tout ce qui est positif et c'est un élément fondamental pour les élèves en grandes difficultés scolaires.

C'est également un outil de communication avec la famille et les institutions, qui nous montre ce que l'élève sait faire et les points où il faut travailler.

**Denis Vadebout** : En ce moment, nous travaillons à l'orientation des élèves en troisième. On regarde avec les parents les compétences et on voit ensemble si le projet d'orientation est en harmonie avec les capacités qu'il montre.

De nombreux élèves disposent d'ordinateurs à domicile ou se rendent dans des espaces publics, et montrent d'eux mêmes leur livret à leurs parents.

Le collège Millevoeye est équipé d'une salle « Bisare », un réseau de 18 postes installés sous Linux et de l'autre côté du collège, d'une salle du conseil général sous Windows. On observe que le passage d'une salle à l'autre ne pose aucun problème aux élèves, qui consultent leur livret dans les 2 salles mais en pose quelquefois aux enseignants.

Un élève m'a demandé pourquoi, alors qu'il ne lui semblait pas être mauvais en mathématique, il n'avait que 2/20 après le transcodage. En leur expliquant que le transcodage est valable à la fin du cursus et qu'ils vont gagner des compétences

dans le temps, on redonne un sens au cursus de l'élève. Le livret permet à l'élève de savoir ce que l'on attend de lui et quelles sont les compétences à valider, même si le livret n'est pas un programme, puisque seul ce qu'il est capable de réaliser est validé. Outil individualisé, il permet de situer l'élève, de discuter avec lui de la correspondance entre ses compétences et son projet d'orientation : c'est un réel support de dialogue.

**Roland Arnott** : Non seulement, c'est un outil de dialogue permanent avec l'élève mais il introduit aussi de nouveaux échanges entre les équipes pluridisciplinaires qui interviennent au niveau des élèves.

Les élèves ont très vite appris à l'utiliser. Ils interpellent le professeur sur une compétence validée et non inscrite sur son livret informatisé. L'élève comprend que l'on cible ce qu'il est capable de faire, il entend que l'adulte le reconnaisse.

**Denis Vadebout** : Chaque professeur a l'autorisation d'aller voir les autres matières et c'est utile pour les compétences transversales. Par exemple, un professeur de français dont l'élève est incapable de mobiliser son attention peut apprendre qu'il a validé cette compétence en EPS. Le livret permet d'affiner la connaissance de l'élève et de savoir que dans certaines situations il montre cette compétence et pas dans d'autres : c'est également un outil de dialogue au sein de l'équipe. Il demande à l'équipe un travail de réflexion commune. En élaborant des références communes, on a trouvé un langage commun, et c'est la première fois, par exemple, qu'il existe entre le domaine professionnel et le domaine général.

	Année scolaire	Année scolaire	Année scolaire
1. Aptitudes			
2. Relations avec les adultes			
• respect			
• écoute			
• échange			
3. Relations avec les camarades			
• respect			
• écoute			
• échange			
4. Comportement en classe			
• participation à la vie de la			

**Roland Arnott** : On parlait du caractère évolutif des logiciels libres, de la méthode vivante inhérente aux logiciels libres : les demandes remontent sur les utilisations actuelles et futures du livret. Ainsi, et c'est important pour les élèves, on va ajouter une colonne CAP1 et CAP2. L'élève peut dire «Je suis arrivé là ». Il permet d'établir des liens entre les différents organismes qui accueillent les élèves. Les collègues des CFA pourront continuer dans cette philosophie du positif.

**Denis Vadebout** : Au salon Educatec, de nombreuses personnes ont manifesté leur intérêt. On a discuté autour d'une adaptation du livret au CAP et du primaire. Et c'est parce que le code est libre que l'on pourra reprendre sa structure, changer les compétences afin de les adapter au référentiel concerné.

Voilà, si vous avez des questions ...

**Participant 1** : Je vois qu'il y a une case stage ? Pouvez-vous expliquer ?

**Roland Arnott** : Les élèves de SEGPA effectuent des stages de découverte en entreprise. La présence de cette page stage est importante pour 2 raisons. D'une part, l'élève peut se constituer un début de Curriculum Vitae, c'est pour lui une mémoire de son travail. D'autre part, cela crée un lien avec le lycée professionnel. Le cadre institutionnel demande quels stages les élèves ont effectués et comment ils se sont déroulés. Les stages, découpés par secteur et avec un ensemble de qualités pointées, donnent une image de l'implication et de l'attitude de l'élève. Le livret va être ouvert aux personnes directement impliquées dans le suivi de l'élève en stage.

**Denis Vadebout** : Je reviens sur la fonction « impression ». Elle photographie les compétences de l'élève à l'instant T et comparées à celles de T+1, on pourra montrer à l'élève ses acquis durant ce laps de temps.

**Roland Arnott** : Là encore, ce besoin de la fonction impression a été remonté

aux développeurs par les élèves et collègues : on améliore avec l'usage.

**Denis Vadebout** : Vous avez bien compris que nous ne sommes pas informaticiens, on a mis des exigences, il faut que cela fonctionne, simplement, et que cela soit fiable. De l'autre côté, l'Epplug a une écoute attentive et ne rechigne pas à modifier le code. C'est vraiment la collaboration de ces deux mondes, celui avec un unique souci pédagogique et celui d'informaticiens à l'écoute, qui a permis cette réalisation. C'est en cela qu'il est aussi étonnant : on reçoit des outils clés en main où l'on est obligés de se plier à un logiciel tel qu'il est fait, et souvent, cela ne convient pas. Là, on dispose d'un outil qui vient de la base : les informaticiens ont du se plier à ce qu'on leur demandait et trouver des solutions et non le contraire.

**Participant 2** : Y-a-t-il une procédure de saisie rapide ?

**Denis Vadebout** : Oui, un professeur peut valider une compétence pour toute la classe : il y a donc une procédure de validation pour l'ensemble plutôt que par élève, ce qui serait fastidieux.

**Participant 2** : Lorsque l'on fait une évaluation on spécifie la compétence pour chaque élève, ma question interroge le nombre d'écran que l'on voit défiler.

**Denis Vadebout** : Oui, il y a une page où l'on peut spécifier les compétences pour toute une classe sauf, par exemple, pour deux élèves.

**Participant 1** : Où en est-on du déploiement ?

**Denis Vadebout** : Concernant ma SEGPA la version papier a été totalement abandonnée cette année. Certains collègues l'utilisent sans problème, d'autres, plus hésitants, me donnent encore les validations à rentrer. Mais le livret de compétences informatisé était attendu et il est utilisé. Les élèves, eux, le demandent.

Chaque SEGPA évolue à son rythme. Lorsque le livret de compétence sera installé, qu'il fera sens dès la 6ème pour les élèves et pour l'équipe enseignante, il sera difficile de s'en passer, mais il faut laisser le temps de l'installation. On l'a dit, la circulaire d'installation du livret de compétences date de 96 et on a attendu 99 pour commencer à réfléchir. Et puis, nous sommes pilote, dans le reste de la France le livret informatisé n'existe pas ou balbutie, certains commencent à reprendre notre expérience et cela nous enrichira en retour.

Les parents, lors de l'inscription de l'élève en 6ème, sont aujourd'hui informés de son existence, qu'ils pourront le consulter et aller voir avec leur enfant : à partir de là, je fais confiance aux élèves pour pousser les profs.

**Roland Arnott** : Et cela marche !

Je reviens à la question précédente sur la procédure de validation rapide. Je n'étais pas loggué en tant que professeur. Au bureau, j'ai un bout de papier qui me rappelle les chemins, et ici je n'ai pas mon papier. Donc, pour renseigner un item pour toute une classe, on (démonstration de la validation en masse d'une compétence pour une matière et une classe et de la possibilité de décocher pour certains élèves). En ce moment, les développeurs travaillent à l'amélioration du système car on ne sait pas ici quel est l'état du niveau de compétence de tel ou tel élève.

**Participant 3** : Peut-on imaginer de faire suivre le livret de compétences pour un élève lorsqu'il est hospitalisé ?

**Roland Arnott** : Il n'y a aucun problème puisqu'il est sur internet

**Participant 3** : Il est sur internet ?

**Denis Vadebout** : Oui il est sur Internet mais bien sûr on y accède pas comme cela. L'élève peut y accéder en lecture et peut vous donner le droit de le regarder. Maintenant si vous êtes enseignante, il faut l'adapter, nous, on l'a pensé pour les SEGPA.

**Roland Arnott** : Pour un élève ponctuellement hospitalisé, l'administrateur peut

créer un nouveau professeur qui accède au livret de l'élève par le biais de l'Internet à l'hôpital.

**Participant 3** : Donc c'est possible.

**Participant 4** : Oui et c'est valable pour toutes les SEGPA du département de la Somme : tous les élèves de SEGPA ont un livret. Pour l'Aisne et l'Oise, c'est en cours.

Je veux ajouter par rapport à ces journées du libre ce qui me semble essentiel pour la réalisation du livret. On évoquait la difficulté d'installer rapidement des outils dans notre institution. Si l'on a pu mettre en place, en moins d'un an, l'utilisation généralisée sur l'ensemble du département d'un outil actuellement performant, c'est surtout grâce à l'Epplug et au fait que le logiciel soit libre. En appliquant les principes de liberté d'exécution, de diffusion, de modification, de partage des connaissances, les développeurs ont pu, à distance, ensemble, créer et modifier ce logiciel pour l'adapter.

On a aussi évoqué l'attention portée aux demandes et besoins des collègues : en bas de chaque page se trouvent trois liens où chaque collègue peut faire remonter ses souhaits d'évolution.

A l'Epplug le travail de développement a été réalisé en particulier par Nicolas, Dominique, Simon et Arnaud et une personne de Toulouse.

Dans la salle de l'atelier vous pourrez manipuler le livret et discuter plus directement avec les intervenants.

**Denis Vadebout** : Voilà, on vous attend, si vous avez des critiques, on est prêts à les entendre. C'est bien de connaître l'expression de tout le monde, on ne voit pas tout.

**Roland Arnott** : Oui, c'est l'avantage des regards neufs, ils sont importants : ce sont eux qui soulignent quels sont les défauts auxquels nous, on s'habitue.

## LIENS

### Autour du livret

Utilisation du Livret de Compétences EGPA informatisé

<http://ldc.epplug.org/help/utilisation-LdCi.pdf>

Le site du projet

<http://ldc.epplug.org/>

Le livret de compétence dans l' AIS 80

<http://amiensais.net>

Lien AIS 74

<http://ais.edres74.ac-grenoble.fr>

### Ressources connexes en Picardie

Epplug : Association de promotion du logiciel libre en Picardie

[www.epplug.org](http://www.epplug.org)

Repères numériques de Picardie

[www.renupi.org](http://www.renupi.org)

« Journées du libre en Picardie »

[www.amiens.journeesdulibre.org](http://www.amiens.journeesdulibre.org)